



Règles relatives aux demandes de reconnaissance d'acquis extrascolaires SIN-1316 : *Alternance Travail – Études - 1 crédit*

Politique de reconnaissance des acquis extrascolaires

L'Université Laval a adopté une Politique de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires¹.

En vue de se conformer à cette politique, la Faculté des sciences infirmières (FSI) formule les règles suivantes pour la demande de reconnaissance d'acquis extrascolaires :

- Expérience professionnelle minimum comme préposé aux bénéficiaires (autre rôle de soignant sera considéré) de 400 heures récentes (depuis moins de 3 ans) au 1^{er} septembre de son admission dans le programme de formation initiale.

OU

- Pour l'étudiant en première année du baccalauréat à la formation initiale qui décide de travailler comme préposé aux bénéficiaires (PAB), il pourra se faire reconnaître un maximum de 100 heures comme PAB durant l'année qui précède l'ATE. Il devra ainsi faire un minimum de 150 heures durant l'été dans son ATE.
 - Les heures accumulées avant son admission ne pourront pas être reconnues pour cette fin.
 - L'étudiant sera exempté de la formation PDSB (SIN-1304 Activité préparatoire à l'ATE, 0 crédit) sur présentation du certificat de réussite ou d'une preuve que l'activité a été réalisée.
 - L'étudiant devra avoir suivi et réussi les activités suivantes avec une note minimale de 75 % :
 - SIN-1300 – *Expérience de santé et soins infirmiers*
 - SIN-1303 – *Évaluation de l'expérience de santé 1*

Préparation du dossier personnel de demande de reconnaissance d'acquis extrascolaires	
Élaborer ce dossier comportant une page de présentation incluant :	Joindre les pièces suivantes au dossier :
<ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom • NI • Adresse électronique UL • Numéro de téléphone à votre résidence et de votre téléphone cellulaire 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre personnelle présentant brièvement la demande de reconnaissance d'acquis extrascolaires (maximum deux pages); 2. Une attestation provenant du service des ressources humaines d'un employeur fournissant la preuve de cette expérience et détaillant le nombre d'heures d'expérience dans le domaine ciblé; 3. Un document qui explique clairement votre expérience à savoir : comment et en quoi vous avez atteint chacune des compétences exigées dans ce cours en pratiquant en tant que proposée aux bénéficiaires ou d'aide-soignant (voir annexe 1). Maximum de 6 pages, Arial 11, double interligne; 4. Un curriculum vitae à jour (expériences pertinentes).

¹ Politique de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires :
https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Politiques/Politique_de_reconnaissance_des_acquis.pdf

Dépôt du dossier à la Direction du programme de premier cycle, évaluation et décision

- Pour toute question et pour soumettre votre demande de reconnaissance d'acquis, veuillez nous écrire à l'adresse électronique : reconnaissance-des-acquis@fsi.ulaval.ca
- **Les documents de recommandation doivent être signés par l'employeur** et envoyés dans le respect de la date limite.
- Votre dossier sera ensuite acheminé au directeur de programme pour évaluation.

Date limite de réception du dossier à la Direction du programme de premier cycle :

Pour une reconnaissance des acquis en vue de la session d'été : **avant le 1^{er} février**

Communication de la décision par le Bureau du registraire

Le Bureau du registraire, en collaboration avec la FSI, avisera l'étudiant de la décision rendue.

Si une décision favorable à la reconnaissance des acquis extrascolaires est confirmée :

- Une facture de 35 \$ sera envoyée à l'étudiant par courriel. Le stage est de 1 crédit.
- Le crédit apparaîtra au dossier de l'étudiant lorsque les frais auront été acquittés.

Annexe 1

SIN-1316 : Alternance travail-études I

Cette activité, supervisée et rémunérée par un employeur du réseau de la santé, met l'étudiant en contact direct avec un patient, sa famille ou ses proches, une équipe de soins, une culture et une structure organisationnelles. Elle contribue à améliorer la compréhension de l'organisation des soins; à saisir par soi-même les attentes des patients, des divers intervenants et de l'employeur; à acquérir une expérience diversifiée à partager avec ses pairs. Ces savoirs expérientiels susciteront une réflexion critique et une conceptualisation enrichie de la pratique infirmière.

Compétences visées

Indicateurs de développement	Apprentissages clés
Rs1.1 Analyser chaque situation soignante comme une mise en présence du corps soignant avec le corps soigné Rs1.2 Agir à l'endroit du corps soigné en tenant compte du projet de santé de la Personne	<u>Être en mesure de :</u> Ajuster le niveau d'espace et d'intimité du soignant avec la Personne Ajuster le niveau d'assistance requis aux besoins de la Personne
Rs2.1 Évaluer la capacité de la Personne à exercer son autonomie selon ses ressources personnelles et environnementales	<u>Être en mesure de :</u> Considérer l'environnement (physique et organisationnel) pour ajuster le niveau d'assistance selon les capacités physiques et cognitives de la Personne Promouvoir la participation de la Personne aux choix et aux décisions concernant ses soins
Li1.1 Expliquer les soins en s'appuyant sur la discipline infirmière	<u>Être en mesure de :</u> Mobiliser les connaissances théoriques et empiriques en sciences infirmières Établir des liens entre les connaissances en physiopathologie (symptomatologie), les signes cliniques et les fondements théoriques en soins infirmiers
Pro1.3 Valider sa compréhension de l'expérience de santé auprès de la Personne et les membres de l'équipe	<u>Être en mesure de :</u> Constater les fluctuations des capacités physiques ou cognitives de la Personne en lien avec son état de santé Recueillir des informations auprès de la Personne et des membres de l'équipe de soins Formuler des constats sur l'expérience de santé vécue par la Personne
Pro2.1 Adopter une attitude et un comportement professionnels contribuant à la santé et au bien-être de la Personne Pro2.3 Déterminer les interventions et les alternatives possibles en fonction de l'expérience de santé de la Personne	<u>Être en mesure de :</u> Adapter le niveau d'assistance à l'évaluation des capacités de la Personne Démontrer des attitudes empreintes d'humanisme et de respect de la Personne (éthique?) Déterminer les ressources matérielles et humaines requises et disponibles ou les alternatives à envisager pour réaliser les activités de soins

Indicateurs de développement	Apprentissages clés
<p>Pro4.1 Identifier les caractéristiques des environnements influençant la santé et le bien-être à partir de différentes sources</p> <p>Pro4.2 Analyser les environnements, avec la Personne, à partir de ses préoccupations et de ses savoirs</p>	<p><u>Être en mesure de :</u></p> <p>Mobiliser les membres de l'équipe de soins à s'engager dans des actions concertées au bénéfice de la Personne afin de promouvoir les éléments favorables à la santé et au bien-être</p> <p>Contribuer à diminuer la fréquence et l'influence des éléments défavorables à la santé et au bien-être de la Personne</p> <p>Établir une communication permettant de cibler les préoccupations et les besoins de la Personne</p>
<p>Css1.1 Planifier le déroulement des activités de soins en fonction des ressources disponibles et du contexte</p>	<p><u>Être en mesure de :</u></p> <p>Connaître le niveau de collaboration établi dans le milieu entre les différents membres de l'équipe de soins</p> <p>Intervenir en fonction des possibilités de l'environnement social, physique et organisationnel</p>
<p>Css3.1 Contribuer au fonctionnement de l'équipe de soins et de l'organisation</p> <p>Css3.4 Dispenser des soins en équipe</p>	<p><u>Être en mesure de :</u></p> <p>Démontrer une compréhension adéquate de son propre rôle de PAB et de celui des autres membres de l'équipe de soins</p> <p>Adapter sa planification de façon à répondre aux besoins de la Personne et à favoriser la collaboration dans l'équipe de soins</p>
<p>Com1.1 Adopter un langage approprié à la Personne et au contexte</p>	<p><u>Être en mesure de :</u></p> <p>Adapter ses modes de communication aux capacités et aux caractéristiques cognitives, mentales, sociales et spirituelles de la Personne</p>
<p>Com2.1 Expliciter les étapes de sa pensée menant à une conclusion</p> <p>Com2.2 Justifier ses conclusions en s'appuyant sur des sources diversifiées et pertinentes</p>	<p><u>Être en mesure de :</u></p> <p>Adopter une démarche de résolution de problème (faits, analyse, constats, interventions, résultats)</p> <p>Réaliser une analyse des modes de collaboration observés au cours de l'ATE</p> <p>Démontrer des capacités de transfert de connaissances théorie-pratique</p>